

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE  
Arrondissement de CHINON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 1<sup>er</sup> juillet à 20h00, les membres du conseil municipal de la commune de Bourgueil, légalement convoqués le 25 juin 2026, se sont réunis à la salle du conseil municipal de Bourgueil, sous la présidence de Monsieur Benoît BARANGER, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice :** 27  
**Nombre de conseillers présents :** 21  
**Nombre de conseillers votants :** 26

**Présents :** Benoît BARANGER, Emmanuelle VEILLE, Magali L'HERMITE, Thierry GASNIER, Frédéric ROCHE, Catherine ECHAPT, Gilles PELLÉ, Jackie FORASTIER, Nicole LOIRE MOREAU, Sylvie JACOB, Francis SIREAU, Alain JAMET, Nadine LEROYER, Yannick TRITT, François LAUBIE-BOUCHON, Cécilia PATARD, Laurie CHARLE, Yoann GUILLONNEAU, Lise VEILLE, Catherine TENDRON, Philippe FAISANT.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Baptiste THOUET a donné pouvoir à M. Benoît BARANGER  
Mme Marie-Aude BOURDIN a donné pouvoir à Mme Nadine LEROYER  
M. Frédéric BLANC a donné pouvoir à Mme Sylvie JACOB  
M. Jocelyn RAULOT a donné pouvoir à Mme Catherine ECHAPT  
Mme Cécile PICHOT a donné pouvoir à M. Philippe FAISANT

**Absents :**

M. Joris BOSSÉ

**Secrétaire de séance :** Madame Emmanuelle VEILLE est désignée pour remplir cette fonction.

**D2026\_098 FINANCES - CREATION DE TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

**Rapporteur :** Monsieur Benoît BARANGER, Maire

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que cette année, la commune souhaite favoriser l'installation et l'exploitation d'une guinguette, sur une dépendance du domaine public communal (Cave de Chevrette), permettant de proposer une offre de restauration et d'animations, dans le respect de l'affectation du domaine et du voisinage, pendant la saison estivale 2026.

Dans ce cadre, il convient de fixer un tarif pour cette occupation du domaine public.

<b>Cave de Chevrette</b>	70.00 €	Par jour
--------------------------	---------	----------

Monsieur le Maire informe également que plusieurs associations ont fait part de leur demande de mise à disposition du complexe sportif et culturel L'Art et Glisse, place Marcellin Renault à Bourgueil.

Il convient donc de créer un tarif pour cette mise à disposition du complexe.

<b>Complexe sportif et culturel L'Art et Glisse</b>		
	<b>Associations extérieures à Bourgueil</b>	<b>Associations domiciliées à Bourgueil</b>
<b>Avec hall d'accueil :</b>	/	1 500.00 €
<b>Avec hall d'accueil et salle des fêtes :</b>	2 000.00 €	1 800.000 €

Il est enfin proposé de créer un tarif pour la location de la salle dite de La Grande Prairie.

	Particuliers ou associations extérieures à Bourgueil	Associations domiciliées à Bourgueil	Particuliers domiciliés à Bourgueil	Entreprises
<b>Autres salles (à l'heure)</b>				
Salle de la Grande Prairie	10 €	0 €		

Au vu de ces éléments,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, par 26 voix POUR, à l'unanimité :

**ABROGE** la délibération du conseil municipal 2024\_099, en date du 17 septembre 2024, portant approbation des tarifs d'occupation du domaine public,

**APPROUVE** les tarifs des redevances d'occupation du domaine public, visés ci-dessous

<b>I - ACTIVITE COMMERCIALE</b>	
<b>A - PERMISSION DE STATIONNEMENT</b>	
<b>1 - Emprise commerciale annuelle</b>	
Etalage de produits ou équipements mobiles (par ex : bac à glace-appareils de cuisson-vitrine-rôtisserie) à la devanture ou bordure de trottoir - <i>emprise &lt; 1m<sup>2</sup> facturé 1m<sup>2</sup></i>	10 € le m <sup>2</sup> par an
Panneau, flamme, porte-menus sur pieds, bac à fleurs, kakémonos ... hors terrasse - <i>emprise &lt; 1m<sup>2</sup> facturé 1m<sup>2</sup></i>	10 € le m <sup>2</sup> par an
Place réservée pour transports de fonds	900 € forfait annuel
Vente ou exposition de véhicules et 2 roues	10 € le m <sup>2</sup> par an
<b>2 - Terrasses ouvertes des bars ou cafés, salons de thé, restaurants (le mobilier est posé directement sur l'espace public)</b>	
Terrasse en bordure de trottoir ou contre la devanture	10 € le m <sup>2</sup> par an
Terrasse installée sous les halles (sauf mardi et samedi matin)	10 € le m <sup>2</sup> par an
Extension de terrasse Rue du Tours - forfait saison estivale	15 € le m <sup>2</sup> supplémentaire
Extension de terrasse Rue du Commerce - forfait saison estivale	5 € le m <sup>2</sup> supplémentaire
<b>3 - Occupations à la journée (utilisation ponctuelle)</b>	
Vente, déballage, exposition devant la boutique - <i>emprise &lt; 1m<sup>2</sup> facturé 1m<sup>2</sup></i>	1 € le m <sup>2</sup>
Les halles - forfait jour avec électricité	70 € forfait jour
Les halles - forfait jour sans électricité	60 € forfait jour
Camion vente outillage	60 € forfait jour
Food-truck, camion restauration ou boisson à emporter avec électricité	25 € forfait jour
Food-truck, camion restauration ou boisson à emporter sans électricité	15 € forfait jour
Camion fleuriste - Toussaint / Rameaux - par jour	30 € forfait jour
<b>B - PERMISSION DE VOIRIE</b>	
Terrasses fixes des bars ou cafés, salons de thé, restaurants (le mobilier est posé sur des planchers ou des structures semi-fixes)	13 € le m <sup>2</sup> par an
<b>C - DROITS DE PLACE</b>	
Emplacement passagers - sous les halles	1.00 € / ml / jour
Emplacement abonnés - sous les halles	12.00 € / ml / trimestre
Emplacement passagers - hors halles	0,80 € / ml / jour
Emplacement abonnés - hors halles	9 € / ml / trimestre
Service énergie générale tous branchements confondus (balances et autres) : passagers	5 € / jour

Service énergie générale tous branchements confondus (balance et autres) : abonnés	20 € / mois
Service énergie pour balance sans autre branchement électrique : passagers	0 € inclus dans le service énergie
Service énergie pour balance sans autre branchement électrique : abonnés	0 € inclus dans le service énergie
<b>II - TRAVAUX</b>	
<b>Echafaudage sur le domaine public</b>	
Par jour le m <sup>2</sup>	1 € le m <sup>2</sup> / jour
Aire de chantier : toute surface utilisée pour des dépôts de matériaux et matériels, cabane de chantier, grue, bétonneuse, toupie, bennes à gravats, stationnement d'un véhicule etc... définie par des cotes hors tout, rubalisés et tresses comprises.	
Par jour, le m <sup>2</sup> (tout métrage est arrondi au métrage supérieur)	1 € le m <sup>2</sup> / jour
<b>Stationnement d'un véhicule léger (PTAC &lt; 3,5 tonnes) pour petits travaux professionnels et dépannages</b>	
Par demi-journée et par véhicule	1 € / demie- journée
Par jour et par véhicule	2 €
<b>Déménagement (sur la valeur de 3 places de stationnement maximum) - camion ou monte meuble</b>	
La demi-journée	20 €
La journée	40 €

<b>III - MANIFESTATIONS - FETES</b>	
<b>Ventes au déballage (vide-greniers, brocantes, braderies)</b>	
Brocante mensuelle de l'UCAB avec électricité - petit périmètre (Places des Halles)	25 € par jour
Brocante mensuelle de l'UCAB avec électricité - grand périmètre (Place des Halles, Eglise, Jules Cibot, Rue Pasteur)	50 € par jour
Vide-greniers d'été de l'UCAB avec électricité - très grand périmètre (Centre-Ville)	100 € par jour
Forfait les Halles	20 € par jour
Forfait Place Hublin	20 € par jour
Forfait Place de l'Eglise	20 € par jour
Forfait Parking Pôle socio-culturel	20 € par jour
Voirie et places de stationnement	1 € le m <sup>2</sup> par jour
Parkings du plan d'eau (1 et 2)	70 € par jour et par parking
<b>Cirques, compagnies de théâtres et fêtes foraines</b>	
Places en centre-ville.	1 € le m <sup>2</sup> par jour
Parkings du plan d'eau	125 € par jour et par parking (eau et électricité incluses (150 € de caution)
Les halles	30 € par jour
<b>Fêtes associatives ou de particuliers (hors ventes au déballage)</b>	
Forfait les Halles	15 € par jour
Forfait Place Hublin	15 € par jour
Forfait Place de l'Eglise	15 € par jour
Forfait Parking Pôle socio-culturel	15 € par jour
Voirie et places de stationnement	1 € le m <sup>2</sup> par jour
Parking du plan d'eau (1 et 2)	65 € par jour et par parking
Manèges	1 € le m <sup>2</sup>

<b>IV- CIMETIERE</b>	
<b>Terrain concédé</b>	
Concession temporaire - 15 ans	250 €

Concession trentenaire - 30 ans				
<b>Columbarium</b>				
Concession temporaire - 15 ans		400 €		
Concession trentenaire - 30 ans		795 €		
<b>Cavurne</b>				
Concession temporaire - 15 ans		200 €		
Concession trentenaire - 30 ans		300 €		
<b>V- AUTRES ESPACES</b>				
Cas de gratuité - fleurissement pieds de murs				
Parcs et jardins – Forfait 10 m <sup>2</sup>		10 €		
Cave touristique de Chevrette (accueil et salle de réception)		70 € par jour (fluides eau et électricité inclus) (150 € de caution)		
<b>VI - SALLES COMMUNALES</b>				
	Particuliers ou associations extérieures à Bourgueil	Associations domiciliées à Bourgueil	Particuliers domiciliés à Bourgueil	Entreprises
<b>Salle des fêtes</b>				
<b>Grande salle</b>				
Journée en semaine	170 €	65 €	150 €	250 €
Samedi, dimanche ou jours fériés	400 €	155 €	300 €	500 €
Week-end	550 €	255 €	400 €	700 €
Week-end avec jour férié accolé	700 €	320 €	500 €	900 €
Forfait ménage	120 €	120 €	120 €	120 €
Caution matériel et salle	700 €	700 €	700 €	700 €
<b>Hall d'accueil</b>				
Journée en semaine	90 €	45 €	60 €	
Samedi, dimanche ou jours fériés	200 €	105 €	150 €	
Week-end	280 €	155 €	200 €	
Week-end avec jour férié accolé	370 €	200 €	250 €	
Forfait ménage	80 €	80 €	80 €	
Caution	200 €	200 €	200 €	
Gratuité grande salle ou hall d'accueil : Une fois par an, sur autorisation et selon activité		0 €		
<b>Complexe sportif et culturel L'Art et Glisse</b>				
Avec hall d'accueil :		1 500.00 €		
Avec hall d'accueil et salle des fêtes :		2 000.00 €		
Caution		1 400.00 €		
<b>Salle Chantal Jeandrot</b>				
Journée en semaine		85 €		
Samedi, dimanche ou jours fériés		100 €		
Week-end		/		
Week-end avec jour férié accolé		/		
Forfait ménage		20 €		
Caution		200 €		
Gratuité : Réunions de travail ou information (hors		0 €		

repas)				
Autres salles (à l'heure)				
Dojo	25 €	0 €		
Gymnase	20 €	0 €		
Salle Yoga du gymnase	10 €	0 €		
Salle Grande Prairie	10 €	0 €		
Stade Foot	30 €	0 €		
Equipements sportifs complexe de La Villatte	10 €	0 €	10 €	
Salles de l'ancienne Mairie	10 €	0 €	10 €	10 €
Caution	200 €	200 €	200 €	
Forfait ménage Dojo	80 €	0 €		
Forfait ménage Salle Yoga du gymnase	80 €	0 €		
Forfait ménage Gymnase	120 €	0 €		
Forfait ménage Stade foot	120 €	0 €		

VII – AIRE DE CAMPING-CARS	
BORNE DE RECHARGE	
Eau	2 € (100 litres)
Electricité	3 € de l'heure

VIII – MARCHÉ NOCTURNE - MARCHÉ DE NOËL – ANIMATIONS DIVERSES DE BOURGUEIL			
Emplacement nu	Forfait pour 3 mètres	Mètre supplémentaire	Unité
Métiers de bouche, buvettes et dégustations sur place (professionnels ou associations)	25 €	3 €	
Métiers d'art, artisans, livres, objets divers, forains	12 €	3 €	
Associations avec vente	10 €	3 €	
Associations sans vente	2 €	3 €	
Manèges			1 € m <sup>2</sup>

**APPLIQUE** la nouvelle tarification, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026.

**CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

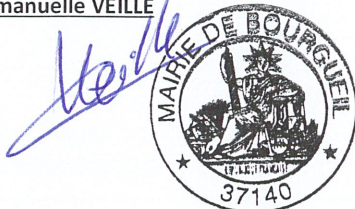
*Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.*

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de la présente publication par voie d'affichage.  
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

Fait et délibéré en séance le 1<sup>er</sup> juillet 2026

Certifié exécutoire compte tenu de  
La publication ou notification le :

La secrétaire de séance  
Emmanuelle VEILLE



Le Maire,  
Benoît BARANGER

